



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Dordogne



Comité technique spécial départemental

Séance du 6 février 2017

Préparation de la rentrée 2017

Second degré

Cadre et contexte :

Le budget du département de la Dordogne au titre des établissements publics du second degré sera stable pour la rentrée 2017.

Les principaux **objectifs académiques** de la rentrée 2017 sont les suivants :

- 1-Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle grille horaire issue de la réforme du collège ;
- 2-Couvrir les besoins liés à l'augmentation prévisionnelle des effectifs d'élèves à la rentrée scolaire 2017 et au financement des mesures liées aux 500 formations nouvelles au sein des lycées professionnels et en BTS ;
- 3-Assurer un effort spécifique en faveur des lycées et des lycées professionnels les plus défavorisés.

Par ailleurs et de manière transversale, la logique d'une **équité de traitement** entre établissements est poursuivie.

Les dotations départementales globales, déléguées par niveau d'enseignement : collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels et EREA, sont calculées sur la base des taux d'encadrement prévisionnels (H/E) puis, en application du principe d'équité, ajustées au regard des spécificités territoriales.

Comme les années passées, une délégation de moyens hors enseignement est attribuée au titre des décharges de service, des pondérations et des missions particulières. Cette délégation de moyens prend la forme d'heures et d'indemnités pour missions particulières (IMP).

Les heures rémunèrent les pondérations et décharges de service prévues par le décret n°2014-940 du 20 août 2014. Ces dernières recouvrent exclusivement, d'une part, les compléments de service dans un établissement situé dans une commune différente ou dans deux autres établissements et, d'autre part, la charge de l'entretien du laboratoire pour les enseignants de sciences physiques et sciences de la vie et de la terre qui ont plus de 8 heures d'enseignement dans un collège ne disposant pas de personnel de laboratoire.

Les IMP rémunèrent les autres activités hors face à face pédagogique qui font l'objet d'une lettre de mission par le chef d'établissement.

1-Les prévisions d'effectifs

	<u>Constat 2016</u>	<u>Prévisions 2016</u>	<u>Prévisions 2017</u>	<u>Ecart prévisions 2017/ constat 2016</u>
Collèges/SEGPA	14 634	14 776	14 532	- 102
LP/SEP	2 869	2 836	2 865	- 4
EREA	127	118	132	+ 5
Lycées GT	7 899	8 008	7 800	- 99
Total	25 529	25 738	25 329	- 200

Les élèves de la MC école de police sont intégrés aux lycées GT.

Les étudiants de l'enseignement supérieur sont intégrés en lycées GT ou professionnel.

Les chiffres des collèges n'intègrent pas les élèves en DIMA.

2-L'enveloppe départementale

La dotation en postes

EMPLOIS	2016	2017	Ecart
Structure	1975	1975	0
Pénitentiaire	5	5	0
Educateurs internat	12	12	0
Total	1992	1992	0

La dotation en heures

	2016	2017	écart
HP	35 158	35 042	- 116
HSA	2 890	2 782	- 108
s/total structures	38 048	37 824	- 224

La répartition de la dotation en heures par niveaux d'enseignement

	2016				2017			
	HP	HSA	Total	IMP	HP	HSA	Total	IMP
CLG	18 203.25	901.75	19 105.00	183.00	17 998.00	819.50	18 817.50	197.50
LP/SEP/EREA	6 578.00	420.00	6 998.00	40.00	6 629.50	434.00	7 063.50	42.00
Lycées GT	10 378.50	1 055.50	11 434.00	104.00	10 467.00	953.00	11 420.00	103.75
total	35 159.75	2 377.25	37 537.00	327.00	35 094.50	2 206.50	37 301.00	343.25

	Février 2016		Février 2017		Ecart	
	Effectifs	DGH	Effectifs	DGH	Effectifs	DGH
CLG	14 776	19 105.00	14 532	18 817.50	- 244	- 287,50
LP/SEP/EREA	2 954	6 998.00	2 997	7 063.50	+ 43	+ 65.50
LYCEES	8 008	11 434.00	7 800	11 420.00	- 208	- 34.00
total	25 738	37 537.00	25 329	37 301.00	- 409	- 236.00

La situation des collèges

	Février 2016	Février 2017	écart
HP	18 203.25	17 998,00	- 205.25
HSA	901.75	819.50	- 82.25
DGH	19 105.00	18 817.50	- 287.50
IMP	183.00	197.50	+ 14.50
% HSA	4.7	4.4	- 0.3
H/E	1.23	1.21	- 0.02
E/D	24.3	24.0	- 0.3

La dotation des collèges intègre, au titre du rattrapage H/E, un ajustement exceptionnel d'un volume total de 622 heures.

La situation des LP (y compris SEP et EREA)

	Février 2016	Février 2017	écart
HP	6 578.00	6 629.50	+51.50
HSA	420.00	434.00	+ 14.00
DGH	6 998.00	7 063.50	+ 65.50
IMP	40.00	42.00	+ 2.00
% HSA	6.0	6.1	+ 0.1

La situation des Lycées GT

	Février 2016	Février 2017	écart
HP	10 378.50	10 467.00	+ 88.50
HSA	1 055.50	953.00	- 102.50
IMP	104.00	103.75	- 0.25
DGH	11 434.00	11 420.00	- 34.00
% HSA	9.2	8.3	- 0.9